

Dossier suivi par Catherine Levron

Contact : 05 46 51 50 80 - catherine.levron@ville-larochelle.fr

Réf : 2023/07/CL

La Rochelle, le Lundi 6 Mars 2023

Objet : La Semaine des Arts – du 5 au 9 juin 2023

A l'attention des directions des écoles de La Rochelle

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La Ville de La Rochelle et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Charente-Maritime s'engagent depuis plusieurs années pour le développement de l'éducation artistique et culturelle.

Cette année, nous souhaitons initier la **première édition** de « la semaine des arts » afin de valoriser et mutualiser les rencontres et expériences vécues par les enfants, les enseignants et les artistes.

Cet événement, prévu **du 5 au 9 juin 2023**, est envisagé comme une opportunité de partager les divers projets culturels et artistiques menés, et de faire se rapprocher l'école, les parents, les habitants, les artistes. L'occasion sera ainsi donnée de susciter la curiosité des un.es et des autres.

Cette semaine des arts prendra la forme que chaque structure souhaitera lui donner. Des liens entre écoles, des ateliers parents-enfants, des rencontres, des expositions, des concerts d'enfants, etc...toutes les idées et propositions qui permettraient de donner à voir ce qui a été réalisé au sein de l'école, dans une structure culturelle, en extérieur, durant ces journées dédiées seront les bienvenues.

Un **formulaire dématérialisé**, également disponible sur le blog EAC de la MDAC et sur le site de la Ville de La Rochelle, vous sera transmis très prochainement par mail, afin de vous permettre d'indiquer, votre intention de participation, vos souhaits et/ou vos propositions d'actions.

La Mission Départementale Art et Culture de l'Inspection Académique de la Charente-Maritime (MDAC) et le service de l'Action Culturelle de la Ville de La Rochelle se tiennent à votre disposition pour plus de précisions et tout accompagnement désiré.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à cette nouvelle dynamique inscrite dans le développement du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sincères considérations.

Le Maire,

Bien à vous



Jean-François FOUNTAINE

Le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Charente-Maritime



Mahdi TAMENE